Nations Unies A/68/81

Assemblée générale

Distr. générale
15 mai 2013
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session
Point 21e) de la liste préliminaire*
Mondialisation et interdépendance : migrations internationales et développement

Note verbale datée du 8 mai 2013, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de la Suède auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente de la Suède auprès de l'Organisation des Nations Unies a l'honneur de vous faire tenir un récapitulatif thématique du Forum mondial sur la migration et le développement couvrant la période de 2007 à 2012 (voir annexes).

En application du paragraphe 17 de la résolution 67/219 de l'Assemblée générale, la Mission permanente de la Suède auprès de l'Organisation des Nations Unies vous serait reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note verbale et ses annexes comme document de l'Assemblée générale, au titre du point de l'ordre du jour correspondant. Ce document a vocation à être présenté au Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement les 3 et 4 octobre 2013, pendant la soixante-huitième session de l'Assemblée générale.

* A/68/50.

13-33671 (F) 030613 050613

Merci de recycler

Annexe à la note verbale datée du 8 mai 2013 adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de la Suède auprès de l'Organisation des Nations Unies

Récapitulatif thématique du Forum mondial sur la migration et le développement (2007-2012) : contribution au Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement

Introduction au Forum mondial sur la migration et le développement

1. Depuis sa création il y a sept ans, le Forum mondial sur la migration et le développement est devenu une plateforme originale, complète et mondiale, consacrée au dialogue et à la coopération sur les migrations internationales et le développement, axée tant sur les politiques que sur la pratique. Depuis le Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement de 2006, le Forum mondial a ouvert un espace où les pouvoirs publics peuvent engager volontairement le dialogue sur les questions actuelles et nouvelles relatives aux migrations et au développement. Au fil du temps, ce processus a permis d'établir la confiance entre tous les participants grâce au dialogue axé sur le partage de données d'expérience et d'exemples de politiques et de pratiques. Le Forum mondial réunit des représentants des gouvernements, des institutions du Groupe mondial sur la migration et d'autres organisations internationales, la société civile et le secteur privé, et encourage les échanges avec des dispositifs de consultation régionale et autres instances pertinentes.

2. En Belgique (2007), aux Philippines (2008), en Grèce (2009), au Mexique (2010), en Suisse (2011) et à Maurice (2012), plus de 160 États ont pris part aux réunions annuelles du Forum mondial. Chaque année, des tables rondes ont été organisées autour de thèmes centraux proposés par le gouvernement des pays hôtes et appuyées par les États participants. Grâce au dialogue et aux partenariats, les pouvoirs publics et les autres parties prenantes ont appris les uns des autres en vue de tirer le meilleur parti des migrations pour le développement et d'en réduire au minimum les incidences négatives, notamment pour les migrants. Les débats, qui ont essentiellement porté sur les liens entre les migrations et le développement humain, visaient à multiplier les choix offerts aux populations et à renforcer les capacités humaines. À présent, les migrations sont généralement perçues comme une réalité devant être abordée avec cohérence et dans un esprit de collaboration, à l'échelle régionale, nationale et mondiale.

3. Les débats et leurs résultats ont été variés, féconds et interdisciplinaires. Divers aspects du développement, notamment la réduction de la pauvreté, la santé, l'éducation, la problématique hommes-femmes et l'environnement, ont été abordés, l'accent étant mis sur l'influence que les migrations ont pu avoir dans ces domaines. Le Forum mondial s'est systématiquement efforcé de renforcer la perspective du développement dans ses travaux.

4. Inspirées des titres des tables rondes du Forum mondial, et des textes et recommandations qui en sont issus, les questions soulevées peuvent être regroupées autour des thèmes suivants: stratégies visant à réduire les coûts et optimiser le

développement humain; migration et mobilité de la main-d'œuvre; diasporas; transferts de fonds; stratégies visant à lutter contre les migrations irrégulières et à faciliter les migrations légales; les droits des migrants; cohérence et institutionnalisation des politiques; données et recherche, la gouvernance relative aux migrations et la coordination du dialogue; la société civile et le secteur privé[1]. Ces questions témoignent de l'intérêt fondamental que représentent les travaux du Forum mondial pour le prochain Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement. Afin d'alimenter le Dialogue de haut niveau par les débats tenus à ce jour, le présent document récapitule les principaux résultats du processus du Forum mondial.

Bref aperçu des présidences du Forum mondial de 2007 à 2012

5. Cette section fait un bref récapitulatif de chaque présidence du Forum mondial afin de présenter les principales questions examinées pendant ses six ans d'existence. La participation au Forum mondial étant strictement volontaire, les présidences ont joué un rôle important dans son progrès.

Réunion du Forum mondial tenue à Bruxelles en 2007[2]

6. L'objectif principal de cette réunion était d'examiner les effets des migrations sur le développement économique et social, tant du point de vue du développement du capital humain et de la mobilité de la main-d'œuvre, que de celui de la contribution des migrants en termes d'apport financier et de compétences. La cohérence entre les politiques de migration et les politiques de développement était la deuxième question importante examinée. Toutes les tables rondes se sont systématiquement penchées sur les questions des droits de l'homme, de la problématique hommes-femmes et des causes fondamentales de migration. À cette réunion, le Forum mondial a établi la pratique, qui lui est caractéristique, consistant à préparer les tables rondes en équipe et a mis en place un réseau de responsables chargés de coordonner les interventions des États Membres et des observateurs. Des modalités de fonctionnement ont été établies afin de créer un cadre structuré assurant la continuité du Forum.

Réunion du Forum mondial tenue à Manille en 2008[3]

7. La présidence s'articulait autour du thème central suivant : « Protéger et renforcer la capacité des migrants pour le développement ». Une des questions abordées sous la présidence philippine était celle de l'importance de protéger les droits des migrants, non pas parce qu'ils contribuent au développement économique mais parce qu'ils ont des droits qu'il incombe aux États de promouvoir et de protéger. Ce devoir est une responsabilité partagée par les pays d'origine et les pays d'accueil. Les migrants contribuent au mieux au développement du pays d'origine comme du pays d'accueil quand ils sont protégés et quand leurs capacités socioéconomiques sont renforcées et leurs droits fondamentaux respectés. Pour la première fois, le Forum mondial a abordé la question des migrations irrégulières

[1] Ces questions thématiques sont exposées plus en détail ci-après et figurent dans la pièce jointe.
[2] Voir www.gfmd.org/en/meetings/2007.
[3] Voir www.gfmd.org/en/meetings/2008.

dans le contexte du développement. En outre, les gouvernements ont convenu de créer un groupe d'appui chargé de fournir les premiers services administratifs, financiers et logistiques à la présidence en exercice. Deux groupes de travail spéciaux ont également été créés afin d'assurer le suivi et la continuité thématique entre les réunions annuelles du Forum.

Réunion du Forum mondial tenue à Athènes en 2009[4]

8. Le thème général de la réunion du Forum mondial de 2009 était « Intégrer des politiques migratoires dans les stratégies de développement, au bénéfice de tous ». Ce thème a été choisi tant en raison de la richesse de l'expérience grecque en matière de migrations que de la prise de conscience à l'échelle mondiale de la nécessité de mieux relier les migrations et le développement et d'en faire un atout pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Sous cette présidence, une question importante examinée était le lien entre intégration/réintégration et développement; il s'agissait d'étudier les effets positifs de l'intégration et de la réintégration des migrants sur les activités de développement dans les pays d'origine, au plan individuel ou collectif (codéveloppement). La problématique hommes-femmes a été abordée de façon transversale lors de toutes les tables rondes, l'attention étant appelée sur la féminisation des migrations et les défis, avantages et inconvénients que ce phénomène représente aussi bien pour les migrants eux-mêmes que pour les pays d'origine et d'accueil. On a conclu que ces deux thèmes centraux contribuaient à l'autonomisation des migrants et étaient étroitement liés à la protection de leurs droits.

Réunion du Forum mondial tenue à Puerto Vallarta (Mexique) en 2010[5]

9. Le thème central de la présidence mexicaine était « Partenariats pour les migrations et le développement humain : prospérité partagée – responsabilité partagée ». Centrée sur le concept de partenariats, la présidence a souligné l'importance de la coopération de toutes les parties prenantes pour relever les défis que représente le lien entre migration et développement pour les pays d'origine, de transit et d'accueil. Elle a préconisé la création de nouvelles formes constructives de communication avec la société civile et les organisations internationales et mis au point l'« Espace commun », une nouvelle formule de débats entre les gouvernements et la société civile pendant les séances plénières. Au cours de ce processus, les pays ont exprimé leur intérêt et leur engagement à faire du Forum un outil permettant d'élaborer des initiatives et des projets, ainsi qu'une référence importante dans la planification des politiques publiques. Les tables rondes étaient axées sur les migrations irrégulières, la famille, la problématique hommes-femmes, le développement humain et les changements climatiques. Une séance de travail a été consacrée à la plateforme pour les partenariats, qui est un mécanisme d'appui visant à faciliter les partenariats sur les résultats actuels et passés du Forum mondial et la suite à y donner.

---

[4] Voir http://www.gfmd.org/en/meetings/2009.

[5] Voir www.gfmd.org/en/meetings/2010.

Réunion du Forum mondial tenue à Genève en 2011[6]

10. Le thème principal de la présidence suisse était « Engager des actions en matière de migration et de développement : cohérence, capacité et coopération ». Articulé autour de trois modules thématiques (mobilité de la main-d'œuvre et développement; traiter les migrations irrégulières grâce à des stratégies de migration et de développement cohérentes; outils pour des politiques migratoires et de développement reposant sur des données probantes), le programme de travail comprenait une série de 14 réunions à thème axées sur la pratique, tenues dans le monde entier. Pour l'examen des contextes locaux et régionaux, le Forum mondial a bénéficié des expériences concrètes des professionnels de la migration et du développement sur le terrain. Tous les enseignements recueillis ont été rapportés au niveau mondial lors d'une dernière réunion tenue à Genève. La réunion de 2011 a également conclu la première phase de l'évaluation du Forum mondial, au cours de laquelle son fonctionnement en tant que processus a été examiné, notamment ses structures, les effets et la pertinence de ses résultats et ses relations avec d'autres parties prenantes.

Réunion du Forum mondial tenue à Port Louis en 2012[7]

11. Le thème central de la présidence était « Améliorer le développement humain des migrants et leur contribution au développement des communautés et des pays ». La présidence a mis l'accent sur les éléments suivants : des résultats réalisables pour les migrants et leur famille, et pour l'avenir du Forum; les besoins et défis propres à l'Afrique; le dialogue avec la société civile, la diaspora et le secteur privé. Elle a abordé ces objectifs à travers des tables rondes consacrées aux thèmes de la mobilité de la main-d'œuvre, de la prise en compte systématique des migrations dans la planification du développement et de la protection des migrants, ainsi qu'à travers des débats de l'espace commun, suivis de réunions subsidiaires interactives. Un nouvel élément humanitaire a été ajouté au Forum mondial, à savoir le thème des migrants en détresse, abordé dans le cadre de l'espace commun. À la réunion de 2012, les participants ont également conclu la deuxième phase de l'évaluation du Forum mondial et présenté un rapport de synthèse comportant des recommandations guidées par trois objectifs convenus : consolider le Forum, améliorer son effet sur l'action mondiale en matière de migration et de développement et assurer sa viabilité. Ces recommandations ont été adoptées lors de la réunion du Forum tenue à Port Louis et le rapport en sera soumis au Dialogue de haut niveau de 2013, à titre d'information.

Présentation d'ensemble des sujets de débat, des résultats et des recommandations

12. Les réunions annuelles du Forum mondial mentionnées ci-dessus ont donné lieu à un total de 46 tables rondes, plus de 250 recommandations et autres types de résultats. On trouvera dans la pièce jointe un récapitulatif des tables rondes[8]. Partant

---

[6] Voir www.gfmd.org/en/meetings/2011.

[7] Voir www.gfmd.org/en/meetings/2012

[8] Des informations concernant les procédures et recommandations découlant des réunions annuelles peuvent être consultées à l'adresse : www.gfmd.org, à l'onglet « Documents Library ».

des sujets présentés dans l'introduction, les débats des six premières présidences du Forum sont illustrés par les exemples de questions récapitulés ci-après.

Stratégies visant à réduire les coûts et optimiser le développement humain

13. Au fil des années, la quasi-totalité des tables rondes du Forum mondial a mis en évidence différents aspects du lien entre les migrations et le développement. Quelques-unes ont été spécialement consacrées aux questions relatives à la réduction des coûts des migrations et à l'optimisation du développement humain lié aux migrations. Ces tables rondes ont fait ressortir combien il importe d'aborder le développement humain dans une perspective globale, en se concentrant sur les migrants, leur bien-être et différents moyens de réduire les coûts et les risques.

Migration et mobilité de la main d'œuvre

14. La question générale de la migration et de la mobilité de la main-d'œuvre a régulièrement été au programme du Forum mondial, de nombreuses politiques et pratiques ayant été recensées. Les débats ont notamment porté sur les politiques visant à renforcer l'effet positif des migrations temporaires sur le développement, tout en admettant que certains modèles présentent des insuffisances et qu'il importe de protéger les droits des migrants. Les résultats portaient sur la façon d'assurer que les migrations de main-d'œuvre temporaire se déroulent dans l'ordre et la sécurité, sur les politiques visant à améliorer la gestion des ressources humaines, et sur le déploiement des migrants dans des secteurs exigeant des qualifications élevées. Les recommandations à ce sujet comportaient un recueil de bonnes pratiques en matière d'accords bilatéraux relatifs à la main-d'œuvre, des codes de recrutement éthique, des études sur les prêts à bas prix destinés aux migrants, la réglementation du recrutement des travailleurs migrants, la protection sociale des travailleurs migrants temporaires, les centres de ressource pour migrants, et une liste de critères à satisfaire pour protéger et soutenir les employés de maison immigrés. Les résultats concernant les migrations circulaires couvraient l'examen des cadres juridiques permettant la mobilité et les conséquences des modèles de circulation des compétences, la mise au point de bases de données sur les programmes de migration circulaire existants et l'amélioration des politiques relatives à l'acquisition de compétences et à la reconnaissance des compétences, ainsi que les politiques et programmes consacrés au retour des migrants. Il a été admis que les politiques relatives aux migrations circulaires et à leur potentiel en matière de développement ne tenaient pas encore assez compte de la problématique hommes-femmes.

15. Afin de tirer parti des contributions d'acteurs non étatiques dans ce domaine, notamment du secteur privé, il s'imposait d'étudier les modèles de partenariat avec les banques et les programmes non gouvernementaux afin de réduire le coût des prêts accordés aux migrants avant leur départ et, par là, les coûts de transaction liés à la mobilité. La question du rôle joué par les acteurs du secteur privé dans la planification du marché du travail a également été abordée. Ces débats ont débouché sur la mise au point de bonnes pratiques en matière de recrutement et d'emploi, en partenariat avec des agents de recrutement et des employeurs. Des points de référence et des critères de performance ont ainsi été mis en place et, dans certains cas, des systèmes de contrôle et d'octroi de licence pour les recruteurs et autres intermédiaires. Des initiatives ont également été examinées en vue de mieux préparer les travailleurs temporaires d'outre-mer, et de former la main-d'œuvre

locale. D'autres résultats traitaient des moyens d'inciter les entreprises à investir ou à s'engager dans des programmes axés sur la collectivité dans les pays d'origine, afin d'offrir aux migrants des possibilités d'emploi à leur retour.

Diasporas

16. Grâce au Forum mondial, les pouvoirs publics ont également étudié les moyens de travailler avec les diasporas en tant qu'agents du développement, et ont invité des entrepreneurs issus de la diaspora à participer aux débats de l'espace commun. Ils ont examiné les politiques permettant d'encourager les migrants et les diasporas à mieux contribuer aux politiques et programmes de développement et de leur en donner les moyens, ainsi que de faciliter leurs investissements collectifs directs dans leur pays d'origine. Il est ressorti des débats qu'étant faites à titre volontaire et souvent individuel, les contributions des diasporas ne sauraient remplacer la responsabilité de l'État à l'échelle de la communauté ou du pays. La contribution des diasporas au développement de leur pays de résidence est également apparue comme question importante, souvent liée à l'image que s'en fait le public. Le sujet connexe du rôle des associations de migrants a appelé l'attention. Si celles-ci coïncident parfois avec des communautés de la diaspora, dans d'autres cas, elles sont ouvertes à des personnes de différentes origines ou elles sont établies dans les pays d'origine afin, par exemple, d'intervenir dans les politiques et de préparer les migrants au départ ou au retour. La plateforme du Forum mondial pour les partenariats a permis l'établissement d'un manuel sur l'élaboration d'un guide de référence pour la participation des diasporas au développement (Organisation internationale pour les migrations; Migration Policy Institute, 2012).

Transferts de fonds

17. Les débats sur les transferts de fonds étaient axés sur les moyens d'améliorer la disponibilité et la qualité des données et de réduire les coûts de transaction, notamment en encourageant une transparence et une concurrence accrues sur le marché et en accroissant le recours à des canaux officiels de transferts de fonds. Les débats ont montré, par des preuves concrètes, que les transferts de fonds contribuaient à réduire la pauvreté, en dépit des difficultés qui subsistent concernant les conditions à remplir. Les pratiques qui ont été abordées concernaient les moyens de faciliter les investissements productifs et les dépenses au titre de la santé et de l'éducation. Les politiques visant à renforcer les effets positifs des transferts de fonds sur le développement microéconomique et macroéconomique ont été examinées.

Stratégies visant à lutter contre les migrations irrégulières et à faciliter les migrations légales

18. Les stratégies visant à lutter contre les migrations irrégulières et à faciliter les migrations légales ont constitué une question récurrente dans les réunions du Forum mondial, où elles ont souvent été abordées comme deux aspects de la même problématique. Il est ressorti des débats que la responsabilité était partagée par les pays d'origine, de transit et d'accueil.

19. D'une part, les débats étaient axés sur les moyens de multiplier les possibilités de migration régulière, notamment sur les partenariats nécessaires. Les résultats proposés consistaient notamment à faciliter la mise en rapport entre les compétences

disponibles et les emplois, en regroupant les informations concernées, à promouvoir les mécanismes de coopération entre les pays d'origine et d'accueil et à examiner les politiques relatives aux visas afin de faciliter les migrations régulières.

20. D'autre part, des stratégies communes ont été examinées en vue de faire face aux migrations irrégulières, notamment le trafic de migrants et de personnes. Les débats ont porté sur l'action menée en matière de gestion des migrations et d'appui au développement dans les pays d'origine afin de réduire les migrations irrégulières en faisant de la migration une affaire de choix et non de nécessité. S'il a été admis que les migrants en situation irrégulière contribuaient aussi au développement, les débats ont mis en évidence les risques auxquels s'exposent de nombreux migrants lorsqu'ils se déplacent, travaillent ou résident dans un pays en situation irrégulière. Ainsi, par souci de protéger les migrants, tous les pays ont été exhortés à conjuguer leurs efforts pour décourager et réduire les migrations irrégulières.

21. Dans la même veine, il faut faire de la migration un choix éclairé, en communiquant les informations disponibles aux migrants (campagnes de migration sûre avant le départ, avant le retour, etc.). Il s'agit, par exemple, d'étudier les possibilités de créer des centres de ressource à l'intention des migrants le long de couloirs de migration très fréquentés et de renforcer les réseaux entre les centres de ressource pour migrants des pays d'origine et des pays d'accueil.

Les droits des migrants

22. Le Forum mondial a donné lieu à un dialogue constructif sur les droits des migrants. Les questions abordées couvraient la responsabilité partagée de protéger les droits des migrants, notamment la ratification des conventions pertinentes des Nations Unies, l'importance de promouvoir la non-exclusion, la protection et l'acceptation des migrants dans les sociétés d'accueil, en particulier en autonomisant les migrants. Étudiée par-delà les conventions internationales, la question des droits s'est enrichie de l'examen des politiques de protection sociale prévues pour les migrants, ce qui a conduit à la promotion des droits socioéconomiques des migrants et de la transférabilité des pensions, ainsi qu'à l'examen de différents modèles de soins de santé peu coûteux et de modèles de sécurité sociale et de paiement en fin de contrat pour les travailleurs migrants.

23. Afin d'éviter la xénophobie et la discrimination, des activités visant à promouvoir la non-exclusion et l'acceptation dans les pays d'accueil ont été présentées, notamment des campagnes d'information destinées au grand public sur la contribution des migrants au développement ainsi que de bonnes pratiques d'intégration visant à lutter contre les perceptions et attitudes négatives envers les migrants.

24. Par ailleurs, il a été souligné que l'application de la réglementation migratoire devait tenir compte des droits fondamentaux des migrants. Lors des débats, ont notamment été lancés des appels à éviter la criminalisation des migrants et à reconnaître que les objectifs de maintien de l'ordre et de protection des migrants pouvaient se renforcer mutuellement quand les mesures de prévention et de répression sont appliquées dans le strict respect des droits de l'homme. Il s'agissait également de garantir aux migrants le respect de leurs droits fondamentaux, de lutter contre l'exploitation de la main-d'œuvre et la traite d'êtres humains et de protéger les migrants pendant les crises humanitaires. Les aspects des migrations et du développement liés à la problématique hommes-femmes et à la famille ont

également été abordés en vue d'examiner leur potentiel et leurs effets sur le développement humain.

Cohérence et institutionnalisation des politiques

25. Pour ce qui est de la cohérence des politiques et la prise en compte des migrations, le Forum mondial s'est attaché à promouvoir la cohérence entre les politiques de migration et de développement, dans l'objectif que la question des migrations soit systématiquement prise en compte dans les politiques de développement et que, vice versa, celle du développement le soit aussi dans les politiques migratoires. Les débats ont porté, d'une part, sur la question institutionnelle de déterminer les structures et canaux de communication adéquats au sein des pouvoirs publics et dans leurs relations avec d'autres parties prenantes (notamment la société civile), et, d'autre part, sur les politiques. Des recommandations ont été faites en vue de l'élaboration de politiques et plans d'action nationaux visant à promouvoir les synergies entre les migrations et le développement. Il s'agissait notamment de la prise en compte systématique des migrations dans les activités visant à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement ou d'autres initiatives de développement, l'objectif ultime étant d'intégrer les migrations dans la planification du développement national en général et dans l'élaboration des stratégies nationales de coopération bilatérale pour le développement, ainsi que dans la planification sectorielle.

26. Récemment, la question des migrations Sud-Sud et des politiques de développement a fait l'objet d'un examen approfondi dans le cadre du Forum mondial. Axé sur la mise en valeur du potentiel de développement que recèle la mobilité de la main-d'œuvre entre les pays, les déficits de capacités en matière de gouvernance et les migrations causées par l'environnement, l'examen se basait sur les données les plus récentes concernant tous les types de mobilité Sud-Sud, notamment les moteurs de ces migrations.

27. Plusieurs outils ont été mis au point en vue de l'élaboration des politiques, notamment des outils permettant de prendre systématiquement en compte les migrations dans la planification du développement, un inventaire des profils migratoires et le manuel intitulé « Developing a Road Map for Engaging Diasporas in Development », qui vise à inciter les diasporas à participer au développement. Afin de promouvoir l'incorporation de la question des migrations au programme de développement pour l'après-2015, le Forum mondial a fait valoir qu'il fallait des indicateurs pour mesurer et contrôler les effets concrets des migrations sur des critères spécifiques de développement (par exemple, les objectifs du Millénaire pour le développement tels qu'ils sont actuellement définis). Une des manières d'améliorer ce type de données est d'intégrer des questions portant sur les migrations dans les enquêtes sur le développement.

Données et recherche

28. Vu qu'il faut des données et des analyses pour étayer la cohérence entre les politiques migratoires et les politiques de développement et pour mieux convaincre les décideurs, une grande part des débats relatifs à la recherche était axée sur les conséquences des migrations sur le développement. Les relations de cause à effet, les données et les outils de recherche ainsi que les évaluations d'impact ont été examinés à l'occasion de ces débats. Il convient de noter que la nécessité

d'améliorer l'évaluation de l'impact des politiques, programmes et projets reliant les migrations et le développement a été soulignée lors de ces discussions, comme par exemple les initiatives favorables à la prise en compte systématique des questions migratoires, car les résultats de telles évaluations aident les pouvoirs publics à poursuivre leurs activités dans ce domaine.

29. D'autres débats ont souligné combien il importait de renforcer les capacités, notamment dans les instituts nationaux de statistiques et en matière de données et de recherche, afin d'observer les flux migratoires depuis et vers les pays en développement; de mener des travaux de recherche ciblée sur les conséquences des migrations régulières et irrégulières sur les pays en développement sujets à de forts flux d'émigration et d'immigration; et de mieux faire connaître les diasporas.

La gouvernance relative aux migrations et la coordination du dialogue

30. L'une des questions examinées sans cesse lors des réunions du Forum mondial est l'avenir du Forum et la nécessité de continuer à examiner ses progrès et son fonctionnement interne pour aboutir à des propositions d'amélioration et de changement progressif sur la voie à suivre[9].

31. Parfois, d'autres questions relatives à la gouvernance mondiale dans le domaine des migrations ont été traitées, notamment celle de savoir comment améliorer la coordination et la coopération entre le Forum mondial et les processus consultatifs régionaux, et d'autres forums régionaux et interrégionaux le cas échéant, ainsi que celle de savoir comme ces forums peuvent incorporer le lien entre les migrations et le développement. Ces débats ont également permis d'aborder les liens entre le Forum mondial et le Groupe mondial sur la migration.

32. La coopération et les consultations avec les entités régionales et les organisations internationales, en particulier celles qui font partie du Groupe mondial sur la migration, ont permis au Forum mondial de bénéficier de compétences thématiques. En outre, plusieurs organisations internationales ont été invitées à aider les États Membres à donner suite, de leur propre initiative, aux résultats du Forum.

La société civile et le secteur privé

33. Les relations avec la société civile ont évolué au fil du temps vers une ouverture sur des consultations plus approfondies, par exemple grâce aux journées de la société civile organisées par la société civile et à l'Espace commun, qui offrent aux gouvernements et à la société civile une plateforme d'interaction dans le cadre des réunions du Forum mondial. Des efforts ont également été faits pour engager le dialogue avec le secteur privé dans le cadre du Forum, en invitant par exemple des représentants de haut niveau du secteur privé et des membres de la diaspora à participer aux réunions du Forum[10]. Il faudra, parmi les priorités des années à venir, forger une interaction plus poussée avec le secteur privé et d'autres parties prenantes.

---

[9] Le rapport d'évaluation de synthèse expose de façon exhaustive les améliorations recommandées.

[10] La réunion thématique intitulée « Les marchés pour la migration et le développement », tenue à Berne en 2011, sous la présidence suisse du Forum mondial, en constitue un exemple.

34. Afin de tirer parti des contributions d'acteurs non étatiques dans le domaine de la migration de la main-d'œuvre, des modèles de partenariat avec les banques et des programmes non gouvernementaux ont été étudiés en vue de réduire le coût des prêts accordés aux migrants avant leur départ, et par là les coûts de transactions liés à la mobilité. La question du rôle joué par les acteurs du secteur privé dans la planification du marché du travail a également été abordée. Les débats ont débouché sur la mise au point de bonnes pratiques en matière de recrutement et d'emploi, en partenariat avec des agents de recrutement et des employeurs. Des repères et des critères de performance ont ainsi été mis en place et, dans certains cas, des systèmes de contrôle et d'octroi de licence pour les recruteurs et autres intermédiaires. Des initiatives ont également été examinées en vue de mieux préparer les travailleurs temporaires d'outre-mer, et de former la main-d'œuvre locale. D'autres recommandations portaient sur les moyens d'inciter les entreprises à investir ou à s'engager dans des programmes axés sur la collectivité dans les pays d'origine, afin d'offrir aux migrants des possibilités d'emploi à leur retour.

Observations finales

35. En tant que processus, le Forum mondial vise à favoriser le dialogue et à renforcer les partenariats et la coopération en matière de migration et de développement. En tirant chaque année parti des résultats de l'année précédente, le Forum n'a cessé de progresser et a introduit de nouveaux moyens de promouvoir un dialogue et un partenariat plus efficaces entre les gouvernements, les organisations internationales, la société civile et le secteur privé, et au sein même de ces entités.

36. Depuis sa création, le Forum mondial a contribué à modeler le débat mondial sur les migrations et le développement, en offrant un espace où les gouvernements peuvent examiner les aspects multidimensionnels, les possibilités et problèmes liés aux migrations et leurs liens avec le développement. Il s'est révélé être un processus novateur pour engager un dialogue global, franc et constructif entre les gouvernements, et entre ceux-ci et les autres parties prenantes intéressées, notamment les organisations internationales, les organisations non gouvernementales, les migrants, le secteur privé et les milieux universitaires. Des équipes gouvernementales ont été constituées pour chaque thème des tables rondes annuelles, réunissant ainsi l'expérience et les compétences de différents pays. Ainsi, le Forum a contribué à tisser des liens de confiance, permis l'échange d'enseignements tirés de l'expérience et l'établissement de partenariats. Il a été observé que le caractère informel du Forum mondial et sa présidence tournante ont contribué à faire avancer les débats.

37. La pléthore de débats, résultats et recommandations susmentionnés atteste que le Forum mondial a réussi à favoriser un dialogue constructif autour des questions de migration et de développement. Comme il est ressorti de l'évaluation récemment conduite sur les six premières années du Forum, 80 % des participants à l'enquête ont indiqué être satisfaits, voire très satisfaits, du processus du Forum et une majorité écrasante de gouvernements considérait que le processus apportait une valeur ajoutée par rapport aux autres instances dans le domaine.

38. Le récapitulatif thématique ci-dessus témoigne de la capacité du Forum mondial à participer et à contribuer aux questions centrales recensées lors des quatre tables rondes tenues à l'occasion du deuxième Dialogue de haut niveau sur les

migrations internationales et le développement[11]. En outre, le sentiment de satisfaction générale qu'inspire le Forum prouve sa pertinence eu égard au thème d'ensemble du Dialogue, qui est de renforcer la cohérence et la coopération à tous les niveaux. D'une année à l'autre, les participants au Forum ont procédé à un examen de plus en plus approfondi des thèmes choisis et dégagé de nouveaux thèmes, comme les migrations Sud-Sud, les liens entre les changements environnementaux et les migrations, ainsi que le rôle des migrations dans le programme de développement pour l'après-2015. Le travail de fond effectué à l'occasion du Forum, depuis le Dialogue de haut niveau de 2006, témoigne donc de sa capacité à faire face à l'évolution des défis et possibilités engendrés par la dynamique migratoire.

39. Le Forum mondial continue d'être un processus dynamique en pleine évolution – une plateforme mondiale de dialogue axé sur les pratiques et les politiques – qui permet aux États de tisser des liens de confiance et d'établir des partenariats, favorise le partage des connaissances et des bonnes pratiques, et engage l'ensemble de la communauté internationale à trouver des réponses conjointes, cohérentes et collégiales aux défis présents et futurs en matière de migrations et de développement.

---

[11] Les quatre tables rondes du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement sont les suivantes : a) Évaluation des répercussions des migrations internationales sur le développement durable et définition de priorités correspondantes en vue de la préparation du cadre de développement pour l'après-2015; b) Mesures à prendre pour assurer le respect et la protection des droits de l'homme des migrants, eu égard en particulier aux femmes et aux enfants, pour prévenir et combattre le trafic de migrants et la traite d'êtres humains, et pour assurer une migration sûre, régulière et ordonnée; c) Renforcement des partenariats et de la coopération dans le domaine des migrations internationales, moyens d'intégrer avec efficacité la question des migrations dans les politiques de développement, et promotion de la cohérence à tous les niveaux; d) Mobilité de la main-d'œuvre régionale et internationale et ses effets sur le développement.

Pièce jointe

Index des thèmes de table ronde du Forum mondial sur la migration et le développement de 2007 à 2012

Domaine thématique	*Année*	*Thème général des tables rondes/séance*	*Numéro de la table ronde*	*Sous-thème de table ronde*	*Page correspondante du compte rendu des débats*[a]
Diasporas					
	2007	Transferts de fonds et autres ressources des diasporas : augmenter leur volume net	2.4	Travailler avec les diasporas en faveur du développement	103-111
	2009	Comment rendre le couple migration/développement efficace pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement	1.2	L'engagement des diasporas et des migrants dans les politiques et les programmes de développement – leur rôle? leurs contraintes?	18-21
	2010	Séance de travail sur la plate-forme pour les partenariats	6.4	Projet 1 : Manuel sur l'engagement des diasporas dans les activités de développement dans leurs pays d'accueil et d'origine	43-45
	2012	La circulation de la main-d'œuvre pour un développement sans exclusive	1.2	Soutenir les migrants et la diaspora en tant qu'agents de changement socioéconomique	28-32
Gouvernance/coordination du dialogue					
	2007	Renforcer la cohérence politique et institutionnelle et promouvoir les partenariats	3.3	Avenir du Forum	129-130
	2007	Renforcer la cohérence politique et institutionnelle et promouvoir les partenariats	3.4	Les processus de consultation régionale sur les migrations et le développement : faire progresser la coopération	130-138
	2007			Activités de suivi	160-162
	2008	Cohérence politique et institutionnelle et partenariats	3.3	Processus de consultation régionaux, forums consultatifs interrégionaux, organisations régionales et processus d'intégration économique	23-25
	2008		4	Session spéciale sur l'avenir du Forum mondial sur la migration et le développement	25-27
	2009			Séance plénière d'ouverture	14
	2009	Cohérence politique et institutionnelle et partenariats	3.2	Processus de consultation régionaux et forums consultatifs interrégionaux	36-39

Domaine thématique	*Année*	*Thème général des tables rondes/séance*	*Numéro de la table ronde*	*Sous-thème de table ronde*	*Page correspondante du compte rendu des débats*[a]
	2010	La cohérence politique et institutionnelle dans la prise en compte des relations entre les migrations et le développement	3.3	Quelle est la meilleure façon pour les processus de consultation régionaux et les forums interrégionaux d'intégrer le lien entre migrations et développement?	34-37
	2010			Séance plénière de clôture	49
	2011	Séances spéciales		Évaluation du Forum mondial (1re phase); plate-forme pour les partenariats; relation entre le Forum et les partenaires non gouvernementaux	38-49
	2012			Session spéciale sur l'avenir du Forum mondial	54
Traiter les migrations irrégulières/faciliter les migrations régulières					
	2008	Les migrations régulières et sécurisées peuvent avoir des répercussions plus importantes sur le développement	2.1	Accroître les possibilités de migrations régulières	12-15
	2008	Les migrations régulières et sécurisées peuvent avoir des répercussions plus importantes sur le développement	2.2	Gérer les migrations et minimiser les impacts négatifs des migrations irrégulières	16-19
	2010	Partenariats pour les migrations et le développement humain : prospérité partagée – responsabilité partagée	1.1	Partenariats pour des migrations plus régulières et mieux protégées	18-21
	2010	Partenariats pour les migrations et le développement humain : prospérité partagée – responsabilité partagée	1.2	Stratégies conjointes pour aborder les migrations irrégulières	21-24
	2011	Traiter les migrations irrégulières par des stratégies de migration et de développement cohérentes	2.1	Traiter les migrations irrégulières par des stratégies de migration et de développement cohérentes	26-30
Migrations et mobilité de la main-d'œuvre					
	2007	Développement du capital humain et mobilité de la main-d'œuvre	1.1	La migration de personnes hautement qualifiées : équilibrer les intérêts et les responsabilités	66-74
	2007	Développement du capital humain et mobilité de la main-d'œuvre	1.2	La contribution apportée au développement par les migrations liées au travail temporaire : responsabilité partagée	57-66
	2007	Développement du capital humain et mobilité de la main-d'œuvre	1.3	Rôle des partenaires non gouvernementaux/migrations liées au travail temporaire	66-74

Domaine thématique	*Année*	*Thème général des tables rondes/séance*	*Numéro de la table ronde*	*Sous-thème de table ronde*	*Page correspondante du compte rendu des débats*[a]
	2007	Développement du capital humain et mobilité de la main-d'œuvre	1.4	Comment les migrations circulaires et les retours durables peuvent-ils servir d'outils de développement?	74-82
	2009	L'intégration, la réintégration et la circulation des migrations pour promouvoir le développement	2.2	La réintégration et la migration circulaire : efficaces pour le développement?	24-27
	2011	Migrations de main-d'œuvre et développement	1.1	Engager le secteur privé dans la planification du marché du travail	18-20
	2011	Migrations de main-d'œuvre et développement	1.3	L'industrie mondiale des services à la personne à l'interface de la migration et du développement	23-26
	2012	La circulation de la main-d'œuvre pour un développement sans exclusive	1.1	Compétences et emplois au-delà des frontières pour un développement humain	24-28
Réduction des coûts/optimisation du développement humain lié aux migrations					
	2010	Mobilité humaine et développement humain	2.2	Migrations, problématique hommes-femmes et famille	29-34
	2010	Mobilité humaine et développement humain	2.1	Réduire les coûts de migration et optimiser le développement humain	25-29
	2011	Migrations de main-d'œuvre et développement	1.2	Réduire les coûts de migration pour de meilleurs avantages en matière de développement	20-23
Cohérence et institutionnalisation des politiques					
	2007	Renforcer la cohérence politique et institutionnelle et promouvoir les partenariats	3.2	Planification politique cohérente et méthodologie pour lier la migration et le développement	119-129
	2008	Cohérence politique et institutionnelle et partenariats	3.2	Cohérence politique et institutionnelle au sein des gouvernements	21-23
	2009	Comment rendre le couple migration/développement efficace pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement	1.1	Tenir systématiquement compte des migrations dans la planification du développement – acteurs, stratégies et actions essentiels	15-18

Domaine thématique	*Année*	*Thème général des tables rondes/séance*	*Numéro de la table ronde*	*Sous-thème de table ronde*	*Page correspondante du compte rendu des débats*[a]
	2009	Comment rendre le couple migration/développement efficace pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement	1.3	Traiter les causes fondamentales des migrations par le développement, à la lumière de la crise économique mondiale actuelle	21-24
	2011	Outils pour des politiques migratoires et de développement reposant sur des faits probants	3.1	Tenir systématiquement compte des migrations dans la planification du développement/profils migratoires	31-34
	2012	Intégrer la migration dans la planification du développement	2.1	Soutenir le développement national par le biais de processus d'intégration de la migration, de profils migratoires élargis et de stratégies de réduction de la pauvreté	33-35
	2012	Intégrer la migration dans la planification du développement	2.2	Traiter les questions de migration Sud-Sud et les politiques de développement	36-39
Données et recherche					
	2007	Renforcer la cohérence politique et institutionnelle et promouvoir les partenariats	3.1	Mesurer les impacts de la migration et du développement : récentes initiatives et progrès réalisés	114-119
	2008	Cohérence politique et institutionnelle et partenariats	3.1	Consolider les données et les outils de recherche sur la migration et le développement	19-21
	2009	Cohérence politique et institutionnelle et partenariats	3.1	Cohérence politique et institutionnelle – données et résultats de recherche les plus récents	32-35
	2010	La cohérence politique et institutionnelle dans la prise en compte des relations entre les migrations et le développement	3.1	Évaluation des répercussions des migrations sur le développement économique et social et examen des relations de cause à effet	36
	2010	La cohérence politique et institutionnelle dans la prise en compte des relations entre les migrations et le développement	3.2	Évaluation de la pertinence et de l'impact du changement climatique sur la migration et le développement	
	2011	Outils pour des politiques migratoires et de développement reposant sur des faits probants	3.2	Évaluations des impacts des politiques migratoires et de développement	34-38
Transferts de fonds					
	2007	Transferts de fonds et autres ressources des diasporas : augmenter leur volume net	2.1	Améliorer les transferts formels de fonds et réduire leur coût	86-92
	2007	Transferts de fonds et autres ressources des diasporas : augmenter leur volume net	2.2	Augmenter le micro-impact des transferts sur le développement	92-98
	2007	Transferts de fonds et autres ressources des diasporas : augmenter leur volume net	2.3	Augmenter le micro-impact des transferts sur le développement	98-103

Domaine thématique	*Année*	*Thème général des tables rondes/séance*	*Numéro de la table ronde*	*Sous-thème de table ronde*	*Page correspondante du compte rendu des débats*[a]
Droits des migrants					
	2008	Migration, développement et droits de l'homme	1.1	La protection des droits des migrants – une responsabilité partagée	6-9
	2008	Migration, développement et droits de l'homme	1.2	Encourager les migrants et les diasporas à contribuer au développement	9-12
	2009	L'intégration, la réintégration et la circulation des migrants pour promouvoir le développement	2.1	Inclusion, protection et acceptation des migrants dans la société	24-27
	2012	Gestion de la migration et conceptions de la migration à des fins de développement	3.1	Améliorer la perception de la population à l'égard des migrants et de la migration : idées préconçues à dissiper et modulation des perceptions	40.43
	2012	Gestion de la migration et conceptions de la migration à des fins de développement	3.2	Protection des migrants et gestion des migrations	43-44
	2012	Gestion de la migration et conceptions de la migration à des fins de développement	3.3	Protection des travailleuses et travailleurs domestiques migrants – amélioration de leur potentiel de développement	46-50
Participation de la société civile					
	2007	Processus préparatoire		Journées de la société civile	30-31, 39-40
		Avenir du Forum : modalités de fonctionnement		Participation de la société civile	177
	2008			Réunion de la société civile	3-5
	2008		1.1	La protection des droits des migrants – une responsabilité partagée	8
	2009			Réunion de la société civile	10-11
	2009		2.1	Inclusion, protection et acceptation des migrants dans la société – relier les droits de l'homme et l'autonomisation des migrants pour le développement	27
	2009		3.1	Cohérence politique et institutionnelle – données et résultats de recherche les plus récents	36
	2010			Réunion de la société civile	8-9
	2010			Espace commun	13-18
	2010		1.1	Partenariats pour des migrations plus régulières et mieux protégées	19

Domaine thématique	*Année*	*Thème général des tables rondes/séance*	*Numéro de la table ronde*	*Sous-thème de table ronde*	*Page correspondante du compte rendu des débats*[a]
	2011			Processus de la société civile au Forum mondial sur la migration et le développement de 2011	7-9
	2011			Espace commun	13-18
	2011	Séance spéciale		Relation entre le Forum mondial sur la migration et le développement et les partenaires non gouvernementaux	44-49
	2011		3.1	Intégrer la migration à la planification du développement/profils migratoires	33
	2012			Les journées de la société civile	7-9
	2012			Espace commun	14-23
	2012		3.1	Améliorer la perception de la population à l'égard des migrants et de la migration : idées préconçues à dissiper et modulation des perceptions	4
Participation du secteur privé					
	2007				19-20, 46-47
			1.2		19
	2008		4	Session spéciale sur l'avenir du Forum mondial sur la migration et le développement	26
	2009			Réunion de la société civile	11
	2010		2.1	Réduire les coûts de migration et optimiser le développement humain	26
	2011		1.1	Engager le secteur privé dans la planification du marché du travail	18-20
	2012			Séance plénière de clôture	58-59

[a] Les comptes rendus des débats sont consultables sur le site www/gfmd.org, sous l'onglet « Documents Library » (anglais seulement).